



9 janvier 2026

Présidentes et présidents des sections locales
Membres du Conseil québécois
Dirigeantes nationales et dirigeants nationaux

Objet : Mise en candidature pour le poste de *direction des jeunes* et mise en candidature pour le poste de *substitut à la direction des jeunes de l'AFPC-Québec*

Fonctions

Avec la collaboration des présidences des comités régionaux des jeunes, du Congrès et du reste des membres du Conseil québécois, la personne qui assumera le poste à la direction des jeunes de l'AFPC-Québec sera chargée des fonctions suivantes :

- a) est responsable des comités régionaux des jeunes de l'AFPC-Québec et doit promouvoir la mise sur pied de ceux-ci;
- b) participe aux réunions du Conseil québécois et est la ou le porte-parole des comités régionaux des jeunes de l'AFPC-Québec;
- c) produit à chaque réunion du Conseil québécois un rapport écrit, narratif et descriptif de ses activités et celles des comités régionaux des jeunes de l'AFPC-Québec et fait rapport au Congrès;
- d) doit assurer et promouvoir une représentation dans les divers organismes syndicaux et groupes populaires qui défendent les intérêts des jeunes;
- e) peut assister aux réunions des conseils régionaux des autres régions avec droit de parole.

Qualités requises

Tel qu'indiqué dans les Statuts et Règlements de l'AFPC-Québec (statut 4, article 1 i) :

- Tous les membres ayant 35 ans ou moins provenant des comités régionaux des jeunes de l'AFPC au Québec pourront poser leur candidature;

- La représentante ou le représentant de chacun des Éléments et de chacune des SLCD, tel que stipulé dans les Statuts de l'AFPC, qui aura participé à **au moins trois (3) réunions** du Comité Régional des Jeunes (CRJ) de sa région **dans la dernière année**, aura droit de vote lors de l'élection de la directrice ou du directeur représentant les jeunes de l'AFPC-Québec et de sa suppléance;
- L'élection de la directrice ou du directeur représentant les jeunes et de sa suppléance sera entérinée par le Congrès triennal de l'AFPC-Québec.

Comment postuler

Pour soumettre votre candidature, veuillez écrire à la responsable du dossier des jeunes de l'AFPC-Québec, Mélanie Desrosiers, à l'adresse suivante : desrosim@psac-afpc.com. Veuillez y inclure une lettre de présentation afin que nous puissions transmettre les informations aux membres ayant le droit de vote avant les élections, dans la mesure du possible.

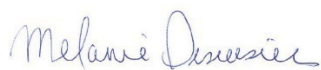
La date limite pour poser votre candidature à un des postes cités en objet est le **9 février 2026 à 16 h (heure de Montréal)**. Il sera cependant possible de poser sa candidature séance tenante; cependant, nous ne pourrons distribuer votre lettre de présentation aux membres votants vu les courts délais.

Les élections se feront de façon virtuelle le 10 février 2026 à 18 h 30 (heure de Montréal). Voici le lien Zoom :

<https://psac-afpc.zoom.us/j/62259623957?pwd=5bEogyKt4BVWAo5tbA59QIEYtGjesc.1>

Seul-e-s les membres de 35 ans et moins le jour de l'élection **et ayant participé à au moins trois (3) rencontres** d'un des comités des jeunes de sa région en 2025 pourront voter.

En toute solidarité,



Mélanie Desrosiers
Conseillère syndicale
Responsable du dossier des jeunes